

Comment paramétrer le module CET ?

Cette page a pour but de vous détailler comment activer le module et réaliser les paramétrages généraux.

- [Activation du module](#)
- [Création du type d'absence CET](#)
- [Activation des conditions d'ouverture](#)
- [Activation du workflow de demande d'ouverture](#)
- [Import des soldes/corrections](#)
- [Paramétrage d'une campagne](#)

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Personnalisation > Modules**

Sur la ligne correspondant au module CET, cochez "Actif" et enregistrez.

D'avantage de détails concernant cette page sont à votre disposition dans [Comment activer un module ?](#)

Il est ensuite nécessaire de créer un type d'absence CET.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Absences > Types d'absences**

Pour créer le type d'absence simple CET, veuillez consulter la procédure ci-dessous :

[Comment créer un motif d'absence simple + contrôle lors du dépôt ?](#)

En outre, il est possible lors du paramétrage d'interdire le dépôt d'une absence CET lorsqu'une campagne est en cours.

Pour la mise en place, consultez cette page : [Comment interdire le dépôt d'une absence CET lorsqu'une campagne est en cours ?](#)

Général

Règles d'utilisation

Export paie

Informations globales

Libellé court * CET

Libellé long * CET

Libellé agenda * Absence

Code oHRis

Description

Associé à * Toutes les sociétés

Actif

Gestion du dépôt

Associer un compteur Non

Absence travaillée Non

Afficher le reste à acquérir Non

Mode de décompte * jours en fonction du cycle

Workflow

Validation immédiate Non

Validation par le gestionnaire Non

Justificatif Non

Justificatif obligatoire au dépôt Non

Autres modules

Inclure dans le calcul du forfait jour Non

Tag feuille de Temps

Enregistrer

Exemple de type d'absence CET dans la Fonction publique

Comment activer les conditions d'ouverture ?

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > CET > Paramètres**

Pour cette étape veuillez consulter la procédure ci-dessous :

[Comment activer l'affichage des conditions d'ouverture d'un CET ?](#)

Réalisez l'étape ci-dessous uniquement si vous souhaitez dématérialiser les demandes d'ouverture CET.



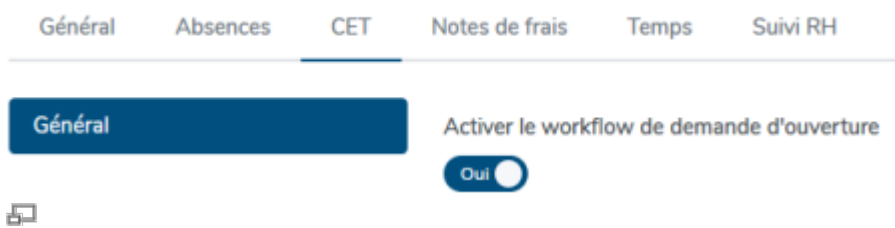
Vous souhaitez dématérialiser les ouvertures CET afin d'éviter de traiter des demandes papiers ?

Il est possible d'activer un workflow de demande et paramétrer un message rappelant les règles d'alimentation.

Comment activer le workflow de demande d'ouverture d'un CET ?

Rendez-vous sur l'écran : **Paramétrage > Organisation > Structures/services > Editer**

Rdv sur la page [Comment activer l'affichage des conditions d'alimentation/option CET ?](#)

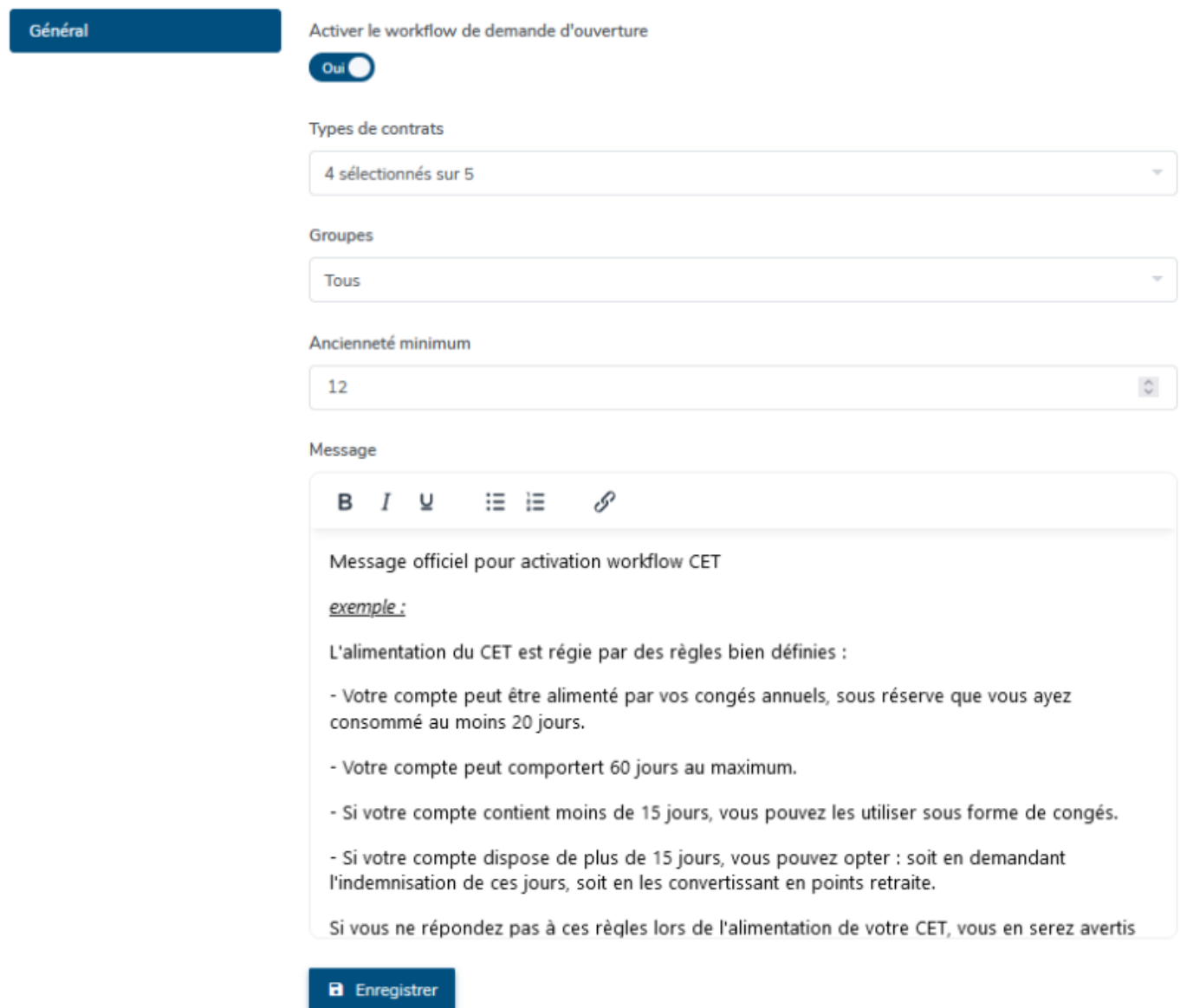


Général Absences CET Notes de frais Temps Suivi RH

Général Activer le workflow de demande d'ouverture

Oui

Activez le workflow pour que les agents puissent demander l'ouverture de leur CET.



Général Activer le workflow de demande d'ouverture

Oui

Types de contrats

4 sélectionnés sur 5

Groupes

Tous

Ancienneté minimum

12

Message

B I U ☰ ☰ 🔗

Message officiel pour activation workflow CET

exemple :

L'alimentation du CET est régie par des règles bien définies :

- Votre compte peut être alimenté par vos congés annuels, sous réserve que vous ayez consommé au moins 20 jours.
- Votre compte peut comporter 60 jours au maximum.
- Si votre compte contient moins de 15 jours, vous pouvez les utiliser sous forme de congés.
- Si votre compte dispose de plus de 15 jours, vous pouvez opter : soit en demandant l'indemnisation de ces jours, soit en les convertissant en points retraite.

Si vous ne répondez pas à ces règles lors de l'alimentation de votre CET, vous en serez avertis

Enregistrer



Veillez noter qu'il est primordial de compléter dans un premier temps les informations suivantes :

1- Type de contrats : sélectionnez les types de contrat qui seront autorisés à demander l'ouverture d'un CET

2- Groupes : sélectionnez les groupes qui seront autorisés à demander l'ouverture d'un CET

2- Ancienneté minimum (paramétrez **un nombre de mois**) : paramétrez l'ancienneté nécessaire pour pouvoir demander l'ouverture d'un CET

4- Message

Si vous ne complétez pas ces informations, le CET ne sera pas activé.

Comment importer des soldes ou des corrections sur le CET ?

Rendez-vous sur l'écran : **Paramétrage > CET > Imports > Soldes**

Pour cette étape veuillez consulter la procédure ci-dessous :

[Comment effectuer un import pour intégrer des soldes ou des corrections sur le CET ?](#)

Comment paramétrer une campagne CET ?

Rendez-vous sur l'écran : **Paramétrage > CET > Campagnes**

Veuillez consulter la documentation ci-dessous pour paramétrer votre campagne CET :

[Comment paramétrer une campagne CET ?](#)

Veuillez consulter la documentation ci-dessous pour paramétrer une campagne pour un établissement public :

[Les règles d'alimentation à paramétrer pour un établissement public](#)

[Les règles d'options à paramétrer pour un établissement public](#)

From:

<https://documentation.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:

https://documentation.ohris.info/doku.php/param_cet:parametrer_module_cet

Last update: **2026/06/25 10:25**

